

12 Cédésisations Poste en Loire Atlantique

Le travail orchestré par la CGT continue de porter ces fruits !!

Suite aux mobilisations du personnel avec la CGT, aux démarches entreprises avec l'inspection du travail, et aux nombreuses actions de la CGT FAPT 44 lors des différentes réunions de négociation avec les directions locales ou avec la DEX, celle-ci confirme douze Cédésisations Poste en Loire Atlantique :

- Saint Nazaire : 4
- Nantes Sud Les Sorinières : 4
- Nantes Nord Carquefou : 1
- Saint-Herblain : 1
- Nort : 2

Pour la CGT FAPT 44 ceci reste largement insuffisant au regard de toutes les positions de travail vacantes qui ne sont pas couvertes par des emplois pérennes.



La CGT FAPT 44 continuera à exiger les emplois nécessaires en CDI Poste pour mettre fin à la politique de précarité choisie par l'entreprise en exploitant des intérimaires ou CDD pour combler les positions de travail non pourvues.

Le travail entrepris par la CGT avec ses syndiqué-e-s et ses différents collectifs (courrier, visite de bureaux) afin de recenser et de réaliser un suivi mensuel du nombre de précaires (CDD, Intérimaire, CDI intérimaire, GEL ...) dans chaque site, est un travail nécessaire qui contribue à lutter contre la précarité et la transformation de ces mêmes contrats par des CDI Poste.

Il est indispensable de comptabiliser et d'estimer les moyens humains permanents nécessaires au bon fonctionnement de chaque bureau (postes vacants, prises de congés, tournées à découvert...) afin d'améliorer nos conditions de travail.

Toi aussi tu peux nous aider et t'inscrire dans cette démarche pour lutter contre la précarité. Il suffit que tu regardes la feuille de présence et que tu nous renvoies les informations avec le nombre de précaires (CDD, Intérimaire, CDI intérimaire, alternant etc...) par rapport aux nombres de titulaires et de positions de travail dans ton bureau et de nous les transmettre par mail.

La CGT FAPT 44 est disponible pour répondre à vos interrogations ou demandes d'informations et sera à vos côtés pour porter vos revendications auprès de la Direction.

